

Image not found or type unknown



## lien avec les enfants

Par **jajadel**, le **06/08/2019 à 18:40**

Bonjour mon conjoint est en garde alterné pour ses enfants le jugement à etait rendu cette année. Mais son ex conjointe prends toutes decisions sans en avisé le père ou l empeche de joindre ses enfants quand c est elle qui les a. Quel recours peut il avoir sur tout ca? merci de votre réponse.

Par **Visiteur**, le **06/08/2019 à 18:58**

Bonjour

Il doit faire intervenir le JAF si nécessaire, celui-ci pourra rappeler à l'autre parent l' obligation de respecter son droit.